Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 21 (1957)
Heft: 83-84

Artikel: Le lyonnais et le massif central d'après les atlas linguistiques régionaux
Autor: Gardette, P.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-399215

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LE LYONNAIS ET LE MASSIF CENTRAL D'APRÈS LES ATLAS LINGUISTIQUES RÉGIONAUX

(A PROPOS DE LA PUBLICATION DU PREMIER VOLUME DE L'*ATLAS LINGUISTIQUE ET ETHNOGRAPHIQUE DU MASSIF CENTRAL* DE P. NAUTON).

Les atlas linguistiques régionaux n'ont pas le même but que les atlas linguistiques nationaux. Ces derniers sont faits pour révéler les traits principaux d'un pays : ses grandes divisions dialectales, ses grandes routes linguistiques, les centres de rayonnement les plus importants; ils doivent permettre de faire l'histoire du lexique général, c'est-à-dire des mots les plus usuels, ceux qui servent à exprimer les notions connues de tous.

Les atlas régionaux sont faits pour mettre en lumière les traits particuliers à chaque région ; ils doivent notamment permettre d'esquisser l'histoire des termes locaux, désignant des objets ou exprimant des notions dont certains ne sont pas connus du reste du pays.

Évidemment ces atlas régionaux permettront aussi d'étudier avec plus de détail les phénomènes indiqués par les atlas nationaux : biologie des termes utilisés pour désigner des notions voisines (divers charançons ou bruches, diverses coquilles, divers récipients...), création métaphorique, contamination des mots dans les aires marginales, réactions des synonymes et des homonymes entre eux... Mais cette étude détaillée des phénomènes généraux, pour intéressante qu'elle soit, ne me paraît pas être leur but principal qui reste la découverte du visage linguistique propre à chacune de nos provinces [1].

Depuis l'achèvement de l'*ALLy* [2] je désirais présenter le portrait du

1. Je rejoins l'une des thèses exposées par M. K. Jaberg dans le remarquable article qu'il a consacré aux atlas régionaux sous le titre *Grossräumige und kleinräumige Sprachatlaslanten*, dans *Vox Romanica*, 1954, p. 1-61.

2. J'ai jusqu'ici préféré l'abréviation *ALL*. Mais je me rends aux raisons de M. Nauton, et j'adopte l'abréviation *ALLy*, employée par *FEW*.

Lyonnais. Et voici que la publication du premier volume de l'*ALMC*[1] ravive mon regret de ne l'avoir pas encore fait, en même temps qu'elle m'invite à rechercher dans ces nouvelles cartes un autre tableau : celui du Massif Central et des provinces qu'il renferme : Velay, Vivarais, Haute Auvergne, Gévaudan et même Rouergue.

Il m'a semblé qu'il serait intéressant de prendre les premières cartes de l'*ALMC* et de les comparer avec les cartes correspondantes de l'*ALLy* pour voir s'il s'en dégage ces deux visages contrastés que nous attendons pour ces deux régions limitrophes, dont les parlers appartiennent toutefois à deux familles bien différentes.

Question préalable : la comparaison est-elle possible ?

Ici se pose une question préalable : cette comparaison est-elle possible ? Je veux dire : les cartes que nous possédons de ces deux atlas peuvent-elles être comparées entre elles ?

En effet, les atlas régionaux en cours de préparation ou de publication n'ont pas, à la base, un questionnaire identique. A. Dauzat, très préoccupé de préparer des atlas comparables entre eux, avait bien rédigé un questionnaire-type qu'il proposait à tous les enquêteurs. Malheureusement, ce questionnaire, préparé très vite, est trop court et peu adapté. Des trois atlas publiés ou en publication, seul l'*ALG* l'a utilisé ; pour l'*ALLy* j'en ai composé un autre, plus long, mieux adapté ; pour l'*ALMC* M. Nauton, à son tour, en a composé un nouveau, encore plus long, et adapté à son domaine. Les auteurs des autres atlas en préparation ont agi de la même façon. C'est dire qu'il n'y a pas deux atlas qui aient le même questionnaire.

Mais alors la comparaison est-elle possible[2] ? Est-il possible de comparer

1. *Atlas linguistique et ethnographique du Massif Central*, par Pierre Nauton. *Volume I, La nature*. Paris, 1957. Vol. relié de 32 × 50 cm., 320 pages, 620 cartes, avec compléments annexes et croquis. Cette première partie est divisée en trois sections : nature inanimée (cartes 1 à 126), flore (c. 127 à 304), faune (c. 305 à 620). Ce qui frappe à la première consultation c'est la richesse du vocabulaire patois, obtenue grâce à un questionnaire détaillé, la précision de la transcription phonétique et sa finesse, tout particulièrement dans la notation des timbres vocaliques, la clarté et l'élégance de la présentation, la beauté de l'illustration. M. Nauton se montre aussi bon éditeur qu'il a été excellent enquêteur C'est une grande joie pour moi de saluer l'apparition d'un tel ouvrage.

2. Au colloque de dialectologie romane, qui s'est tenu à la Faculté des Lettres de Strasbourg (Centre de Philologie romane) en avril 1956, j'ai exprimé cette crainte qu'il ne soit pas possible de comparer entre eux nos atlas. J'ai été bien près de conclure en deman-

entre elles les cartes de l'*ALLy* et celles de l'*ALMC*? Faute de pouvoir, pour le moment, étudier de près les 620 cartes du premier volume de l'*ALMC*, je me suis borné aux 68 qui forment la première section (*Ciel et phénomènes atmosphériques*). En comptant pour deux les 25 cartes qui renferment la réponse à deux questions (« la lune — a un halo », « un éclair — il fait des éclairs »...), c'est de 93 cartes qu'il faut parler. La question est donc celle-ci : combien y a-t-il de cartes, parmi les 93 cartes effectives de la 1re section de l'*ALMC*, qui ont une carte vraiment correspondante dans l'*ALLy*?

Voici la réponse : 63. Il y a 63 cartes, sur les 93 dont nous parlons, qui peuvent être vraiment comparées à des cartes correspondantes dans l'*ALLy*. Il me semble que cette proportion de plus des 2/3 est satisfaisante [1].

Elle l'est d'autant plus qu'un certain nombre des 30 cartes de l'*ALMC* sans correspondance dans l'*ALLy* n'ont pas le même intérêt que les autres. On peut les grouper de la façon suivante :

a) Notions qui ont perdu en Lyonnais leurs dénominations patoises : c. 4 « l'étoile du berger », c. 5 « Orion », « Les Pléiades ».

b) Termes du vocabulaire général, que l'*ALLy* a volontairement négligés parce qu'ils sont suffisamment bien rendus dans l'*ALF* (c. 1 « bleu », c. 9 « il fait chaud ») ou trop francisés en Lyonnais (c. 46 « gelée blanche », c. 59 « un bon coup », c. 65 « je suis glacé »).

c) Termes particuliers au domaine de l'*ALMC* : c. 10 « à la rage du soleil », c. 17 « une soleillée ».

d) Variante morphologique d'un terme déjà cartographié dans l'*ALMC* et dans l'*ALLy* : c. 16 « la sueur » (à côté de « on sue », « la suée »...), c. 23 « tourbillonne » (à côté de « tourbillon »), c. 33 « il tonne » (à côté du « tonnerre »), c. 58 « ça glisse » (à côté de « glisser »), c. 62 « il tombe du grésil » (à côté de « du grésil »).

dant que soit préparé un nouveau questionnaire-type. Sentant que mon vœu était difficile à réaliser, j'ai demandé qu'au moins les directeurs des futurs atlas consultent soigneusement les questionnaires des atlas déja publiés et s'efforcent de s'en rapprocher le plus possible. Voir *Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg*, 1957, p. 259-260.

1. Le lecteur pourra poser deux autres questions : combien l'*ALLy* a-t-il de cartes dans le chapitre « Ciel et phénomènes atmosphériques » ? Ces cartes ont-elles une carte correspondante dans l'*ALMC* ? L'*ALLy* a 66 cartes dans le chapitre « Température », auxquelles il faut joindre 4 cartes du chapitre suivant; au total 70 cartes. 63 de ces cartes ont une carte correspondante dans l'*ALMC*; 7 n'en ont pas.

Si l'*ALLy* possédait ces cartes, le gain ne serait pas très considérable parce que certaines ne renfermeraient guère que le terme français (*a*), ou des termes déjà connus par l'*ALF* (*b*), ou les variantes d'un terme déjà connu par d'autres cartes (*d*), ou même rien du tout (*c*).

Pour 4 cartes seulement je regrette l'absence d'une carte correspondante. Ce sont les suivantes :

8 « le soleil se couche »,
14 « il fait touffeur »,
54 « patauger »,
57 « les enfants glissent sur la glissoire ».

Je regrette « le soleil se couche », qui aurait pu faire apparaître quelque résidu du type *trescoula*, *tra-*; encore n'en suis-je pas sûr, puisque ce terme a pris en Lyonnais-Forez le sens de « mourir, faire la culbute » (Gras *tracollâ*, Duplay *tracoulâ*), « traînard » (Puitspelu *tracolla*).

Je regrette davantage « touffeur » et « patauger » parce que ce sont des notions bien populaires, qui auraient pu faire apparaître des formations expressives.

Quant à « glisser », je l'ai demandé dans le contexte « fais attention à ne pas glisser ». M. Nauton l'a demandé aussi dans le contexte « les enfants glissent sur la glissoire » et il a obtenu des variantes intéressantes.

Je dois ajouter un cinquième regret : celui que la carte 17 de l'*ALMC* « une soleillée » et la c. 793 de l'*ALLy* « le temps s'éclaircit » ne correspondant pas entre elles. Le substantif de l'*ALMC* et l'expression verbale de l'*ALLy* expriment deux phénomènes si voisins qu'on peut les dire synonymes : « moment ensoleillé survenant par temps couvert » (*ALMC*), « éclaircie à la fin de la pluie » (*ALLy*). Il semble que le Massif Central emploie plutôt le substantif, tandis que le Lyonnais-Forez ne connaît que le verbe. Je regrette cependant que nous n'ayons pas posé les deux questions de la même façon pour faire apparaître la frontière qui sépare les deux manières de s'exprimer. Mais nous touchons ici la limite des possibilités : chaque auteur d'atlas prépare son questionnaire en fonction des mots patois qu'il sait exister dans son domaine, et de leurs significations. Son questionnaire devient un recueil des notions usuelles dans un domaine donné. Or chaque domaine possède son patrimoine de notions et de mots qui n'est pas exactement le même dans le domaine voisin. Il ne faut donc pas regretter quelques discordances imprévisibles ; elles sont la rançon d'un plus grand bien : un questionnaire adapté.

Quels que soient mes regrets[1], ils n'excèdent pas cinq cartes. C'est peu en face de 63 cartes exactement comparables.

Il est vrai que cette section I de l'*ALMC* est consacrée aux phénomènes atmosphériques, qui sont à peu près les mêmes partout. Il est vrai aussi que M. Nauton avait à cœur, en composant son questionnaire, de ne pas s'écarter sans raison de celui de l'*ALLy*. Ces deux raisons expliquent la très bonne concordance des deux atlas pour cette première section[2].

A. Deux domaines limitrophes et contrastés : le Lyonnais et le Massif Central.

La province de Lyonnais est la plus occidentale du francoprovençal. Bornée au Nord par les patois d'oïl de la Bourgogne et du Bourbonnais, à l'Ouest et au Sud par les patois provençaux de l'Auvergne, du Velay et du Vivarais, elle est la province-frontière par excellence : elle partage avec la Basse Auvergne et le Bourbonnais le privilège d'être située au point de rencontre des trois langues du domaine gallo-roman. Elle possède un centre unificateur : Lyon, qui a joué un rôle important non seulement comme première capitale politique de la Gaule, mais comme l'un des principaux centres de la romanisation. Elle est d'autre part une province ouverte : une très grande route de civilisation suit les vallées de la Saône et du Rhône. Ainsi, avant toute étude approfondie, notre province nous apparaît-elle avec trois grandes caractéristiques : c'est une province-frontière, une province-capitale, une province-route.

Le Massif Central, du moins cette partie la plus centrale du Massif que M. Nauton a choisie comme domaine, nous apparaît avec des caractéristiques opposées : situé à l'écart, sans frontière commune avec des parlers

1. Une contre-enquête récente les a diminués. En effet pour « il fait touffeur » nous avons obtenu des réponses identiques à celles de notre carte 773 « le temps est à l'orage ». Je dois donc inscrire une correspondance de plus : *ALMC* 14 = *ALLy* 773. Pour « patauger » nous avons obtenu les types *gabòyi*, *pàtròyi* (en Forez), *pyustrò*, *burbasi* (à Feyzin). Pour « les enfants glissent sur la glissoire » nous avons certaines variantes : *lu dról kwòlãjõ* à 45, *i vã s ékulàɛi* à 55.

2. Vraisemblablement la concordance sera moindre dans les chapitres de la culture, de l'élevage (moutons). Là, une certaine discordance des cartes reflétera la discordance des usages. Il ne faudra pas s'en offusquer. Mais je tiens à souligner à nouveau l'intérêt qu'il y aurait à adopter un même questionnaire pour tous les chapitres du vocabulaire général : phénomènes atmosphériques, vie humaine, corps humain ; peut-être même quelques chapitres de la vie paysanne : fabrication du pain, élevage des bovins et laiterie...

de type différent, sauf au Nord-Est, là où il touche le Lyonnais, loin des grandes voies de communication, routes de terre ou routes d'eau, ce pays de montagnes et de plateaux est une province-refuge, une province-donjon. Sans grande ville qui ait pu un jour jouer le rôle de capitale, il a dû recevoir sa langue d'ailleurs, des pays plus riches et des grandes villes du Midi : c'est une province-vassale.

Tels sont les traits contrastés qu'une connaissance sommaire de la géographie et de l'histoire nous permet d'attribuer à ces deux domaines. L'étude des 68 premières cartes de l'*ALMC* et des cartes correspondantes de l'*ALLy* les met-elle en lumière, et permet-elle d'enrichir ce tableau de caractéristiques nouvelles ? Je réponds oui sans hésiter, et pour entrer dans le vif de cette démonstration, je prends d'abord un exemple : la carte « Boue », dans les deux atlas (*ALMC* 37, *ALLy* 796).

Voici d'abord la carte de l'*ALLy* (voir carte 1). Huit types principaux se partagent cette carte[1]. Trois sont localisés dans la zone francoprovençale : *boua*, *borba*, *piautra* ; cinq dans la zone provençale : *mourja*, *brolia*, *bouza*, *blauja* et *patrouya*. Je laisse de côté les types de la zone provençale, dont nous parlerons avec ceux de l'*ALMC*, pour m'occuper des trois types de la zone francoprovençale :

a) *boua* n'est autre que le mot français *boue*. C'est un envahisseur, il est entré chez nous par le Nord-Ouest et il occupe la région de Roanne. Les formes de *borba* qui demeurent sur le pourtour de cette poche attestent que *boue*, patoisé en *boua*, a remplacé dans cette poche un ancien *borba*. La direction NO-SE prise par le nouveau venu est indiquée par une aire située au SE de l'aire *boue* : là (points 20, 26, 27, 32, 37) on trouve *boua* vivant à côté d'un type plus ancien (*piautra* ou *borba*) qu'il n'a pas encore supprimé : on dirait l'avant-garde d'une armée victorieuse. Cette poussée du français n'est pas faite pour nous étonner : nous savons que le Lyonnais est une province-frontière et une province-route. Mais nous attendions un autre chemin de pénétration : la vallée de la Saône. Il faudra en prendre notre parti : d'autres cartes attestent que c'est souvent en Roannais que la frontière a été le plus aisément franchie, et qu'à partir de Roanne l'invasion suit parfois une direction NO-SE qui ne correspond à aucune grande voie de communication connue.

b) *piautra* forme une aire cohérente au centre du domaine. L'*ALF* l'avait noté au point 818 ; l'*ALLy* permet de délimiter son extension, qui

1. Je néglige deux types secondaires : *gabouille* qui désigne plutôt les flaques d'eau, *morine* qui est le nom de la suie.

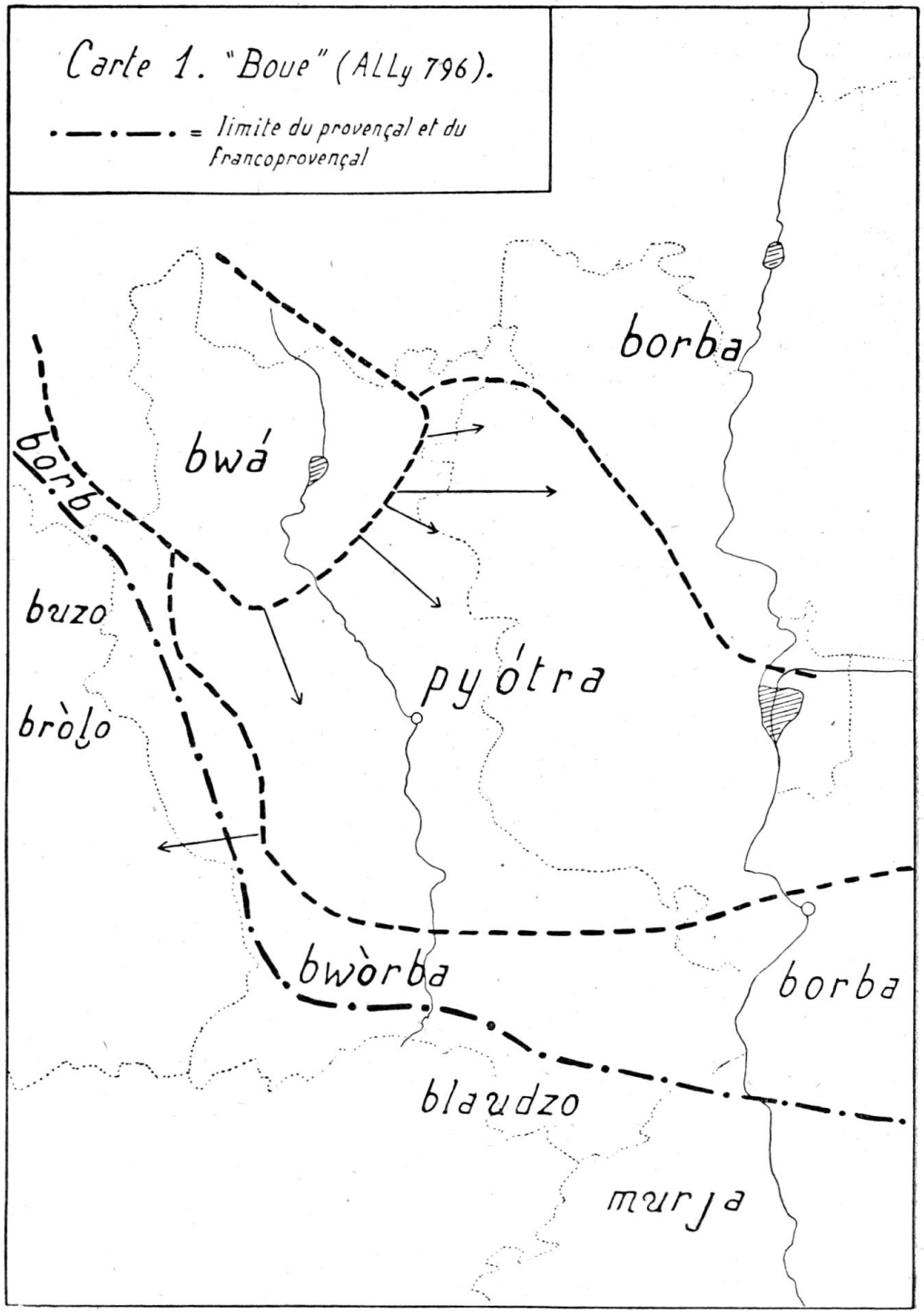
Carte 1. "Boue" (ALLy 796).
= limite du provençal et du francoprovençal
borba
bwá
borb
buzo
pyótra
bròlo
bwòrba
borba
blaudzo
murja

CARTE I.

va jusqu'aux frontières de l'Auvergne. Quelle que soit l'origine de ce mot [1], c'est apparemment une création de Lyon (Puitspelu *piautra*) qui l'a diffusé jusqu'à la limite occidentale de son domaine.

c) *borba* est le type dominant tout autour de l'aire de *piautra* et de l'aire de *boua*; on devine qu'il leur est antérieur [2]. C'est un type qui s'est étendu autrefois sur toute la France du Nord, langue d'oïl et aussi franco-provençal, et qui est particulièrement conservé dans ce dernier domaine.

Nous pouvons maintenant rétablir l'histoire de ces trois dénominations : la plus ancienne est *borba*, adoptée par le domaine francoprovençal et répandue par Lyon. Plus tard, Lyon a créé *piautra*, mais n'a pu le diffuser que dans le Lyonnais proprement dit, sans doute parce qu'à ce moment Lyon avait perdu de son importance linguistique; *piautra* a laissé subsister l'ancien terme *borba* tout autour de lui. Plus tard encore, à une époque assez proche de la nôtre, le terme d'oïl *boue* a gagné le NO du domaine, et patoisé en *boua* il s'est répandu dans tout le Roannais; il s'avance maintenant vers le SE.

Ainsi dans cette carte le Lyonnais nous apparaît bien comme nous l'imaginions : province-frontière, perméable à l'influence du français; province du francoprovençal, qui en a non seulement la phonétique mais le vocabulaire; province-capitale, capable de créer son propre lexique.

Si maintenant nous considérons la carte correspondante de l'*ALMC* (37) nous allons voir combien la situation est différente dans le Massif Central (voir carte 2).

a) Un type n'apparaît que trois fois, aux points 14, 16, 33, c'est *louda*. Type précieux, puisque c'est la forme féminine de l'apr. *lot*, issu du latin LUTUM (*FEW* 5, 477). Apporté autrefois par la romanisation, il n'a vécu qu'en provençal et, sans avoir le temps de gagner ni le francoprovençal ni la France du Nord [3], il a dû céder la place à de nouveaux venus. Il s'est réfugié dans le Massif Central qui nous apparaît dans son rôle de province-refuge [4].

1. *FEW* 7, 522-3, *PALTA (+ EMPLASTRUM ?).

2. Gaulois BORVO-, *FEW* 1, 442.

3. Les formes d'afr. ou de mfr. *lut*, *lutz*, *luté* sont évidemment des emprunts savants; *FEW* 5, 477.

4. Comme il arrive fréquemment aux mots en recul, il survit çà et là avec un sens voisin de « boue ». On le trouve avec le sens de « lie de vin » à 38, 50 et 51, avec le sens de « vase au fond d'une mare » à 12, 20, 24, 25 (sous la forme *lozo*, *lwozo* à 47, 48, 53, 54, 56). Communication de M. Nauton; voir aussi *Actes du VIIe Congrès de Linguistique romane* (Barcelone), p. 603.

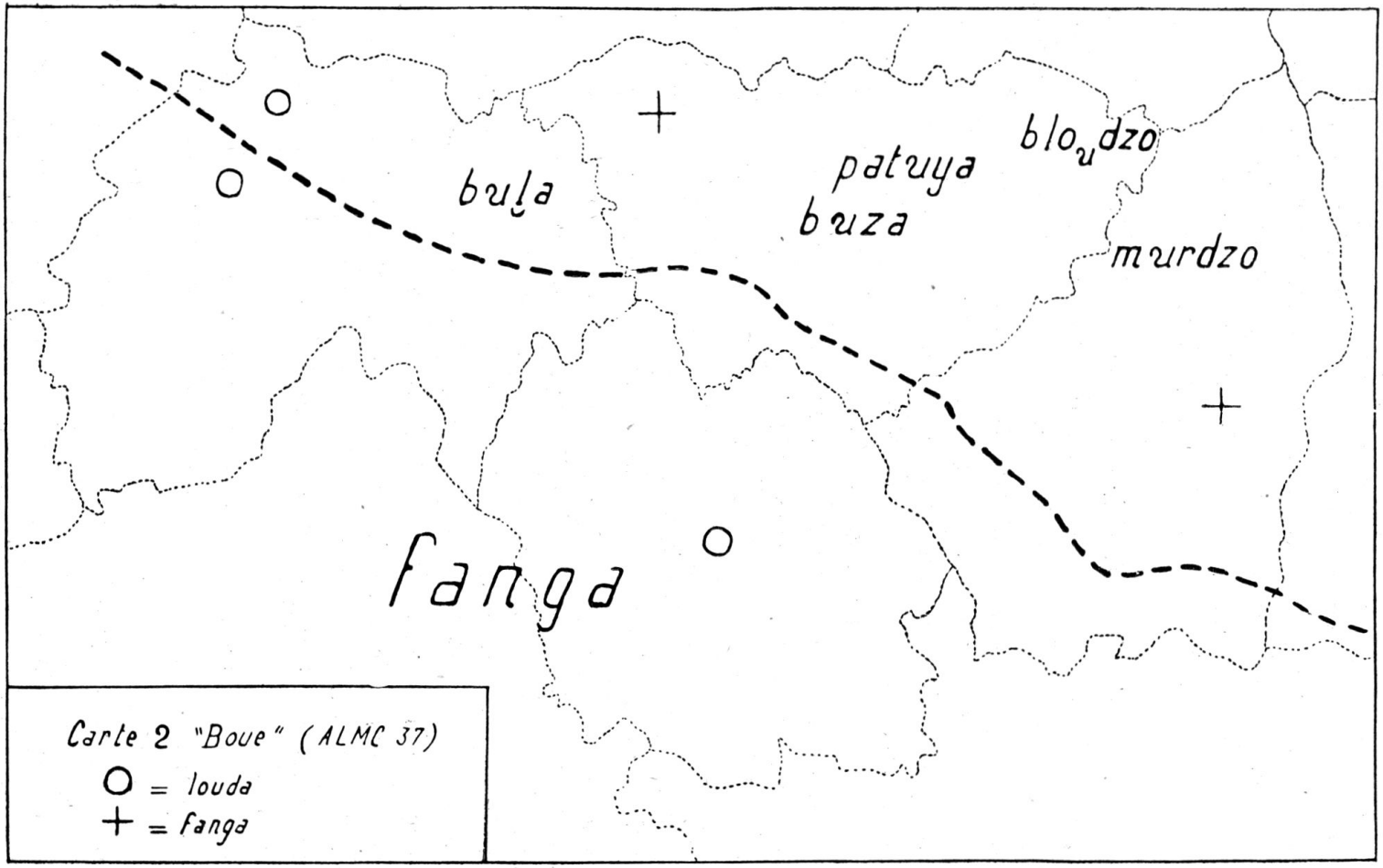
bula
patuya
buza
blo$_u$dzo
murdzo
fanga
Carte 2 "Boue" (ALMC 37)
O = louda
+ = fanga

CARTE 2.

b) *Fanga* (*fanja*) se présente au contraire comme un type très vivant. Il forme l'aire la plus vaste, qui englobe tout l'Ouest, le Centre et le Sud du domaine. Cette aire s'étend d'ailleurs davantage au Sud, jusqu'aux Pyrénées et à la Méditerranée. L'aire *fanga* du Massif Central est donc l'extrémité de cette grande aire provençale et cette configuration nous montre la situation dépendante du Massif Central par rapport à tout le Sud provençal [1].

c) Toute la zone située au NE, et qui comprend le NE du Cantal et la plus grande partie de la Haute-Loire et de l'Ardèche, s'oppose à la grande aire *fanga* de l'Ouest-Centre-Sud. Dans ce NE les types sont nombreux : *bouza*, *blauja*, *patouya*, *mourja*, *bouilla*. Ce sont là, à une exception près, les mêmes types qui se trouvent dans la zone provençale de l'*ALLy*. Nous voyons ainsi se dessiner une zone provençale Nord qui réunit le Velay (dans l'*ALMC*) avec le Nord du Vivarais et le Sud du Forez (dans l'*ALLy*) ; le lexique y est beaucoup plus varié que dans le Sud de l'*ALMC*, il doit moins aux influences du midi de la France, il innove davantage, notamment dans les mots expressifs.

Ainsi, les deux domaines nous apparaissent-ils en traits singulièrement contrastés. Le Lyonnais ouvert au Nord par ses vallées et ses plaines aux mots de la langue d'oïl, continuellement soumis aux influences du français de Paris, présente l'aspect d'un pays envahi ; le Massif Central, séparé de la langue d'oïl par la Basse Auvergne, défendu par ses montagnes, est au contraire une terre inviolée. Le Lyonnais, grande banlieue d'une puissante et ancienne capitale, que la nature a située sur sa frontière la plus orientale, est tout entier tourné vers l'Est, dont il a reçu son vocabulaire, parfois spécifiquement lyonnais, le plus souvent commun à tout le franco-provençal ; le Massif Central, peuplé de paysans, pays de villages sans vraie capitale, a reçu sa langue des riches provinces et des grandes villes du Midi. Toutefois une zone située au NE de l'*ALMC*, au Sud de l'*ALLy*, forme en terre provençale une zone frontière et semble avoir un climat particulier.

Tels sont les principaux traits que nous ont révélés ces deux cartes « boue ». La lecture d'autres cartes va nous permettre maintenant de les

1. Le francoprovençal a connu des dérivés en -ACEU (voir Hafner, *Grundzüge*..., p. 81, et aussi Dufour, *Dict. topo. de la Loire*, à *Fanget*), et sans doute un simple *fangi*, qui a laissé quelques traces dans les patois (*FEW* 3, 410). En contraste avec les patois d'oïl et francoprovençaux, l'*ALF* nous montre que *fanga* « boue » est très populaire dans toute la France d'oc. C'est de ce *fanga* provençal que dépendent les *fanga* de l'*ALMC*.

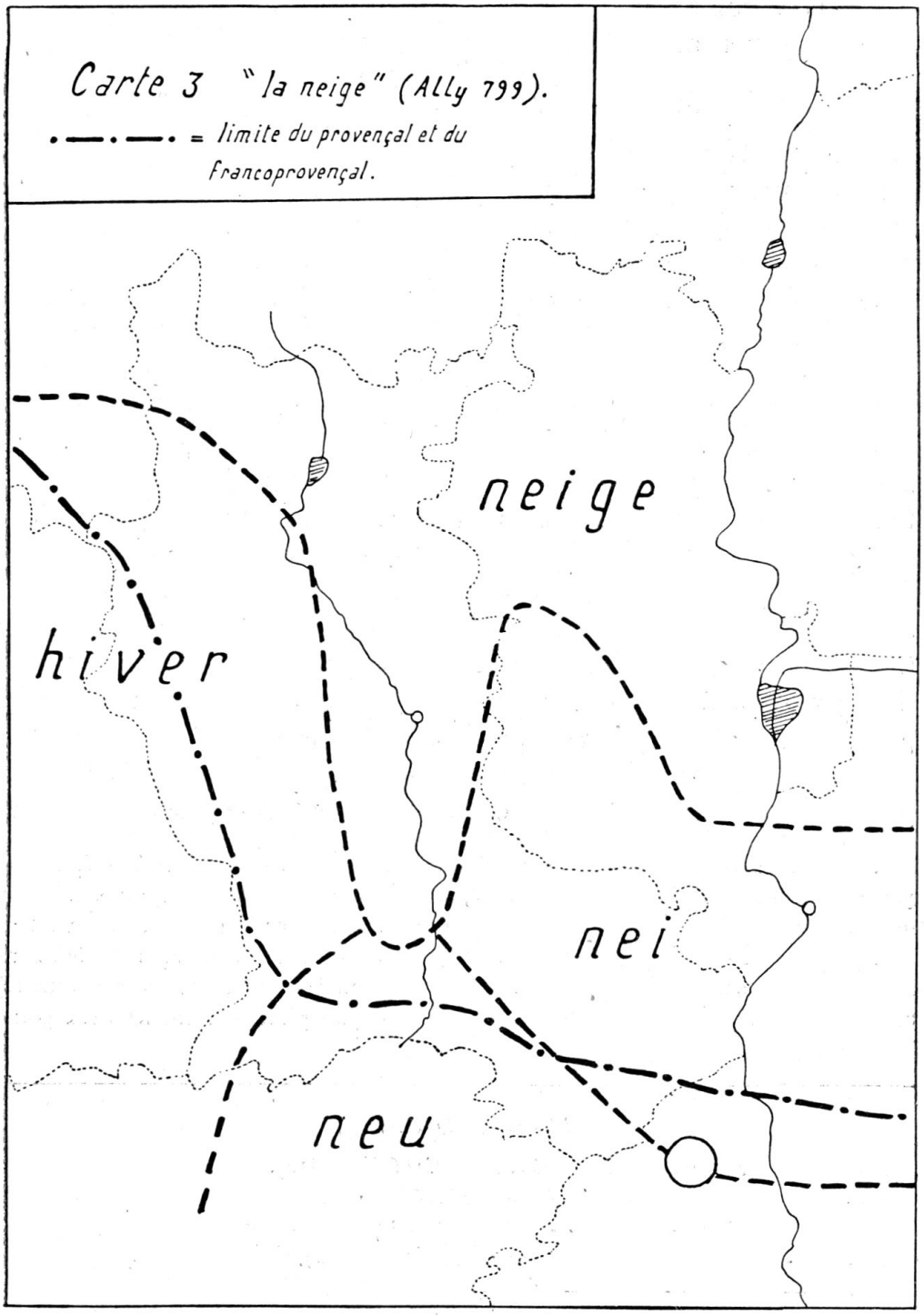
Carte 3 "la neige" (Ally 799).
= limite du provençal et du francoprovençal.
neige
hiver
nei
neu

CARTE 3.

appuyer de nombreux exemples, de les nuancer, et aussi de déceler de traits nouveaux, de nouvelles caractéristiques.

1. La poussée du français [1].

La carte « boue », en nous présentant la poussée du français limitée à la région roannaise, ne montre pas toute la gravité de la situation ; elle va nous apparaître mieux à la lecture des cartes 771 « nuages », 798 « il neige », 799 « neige », 812 « boules de neige », 819 « brouillard ». Prenons la carte 799. Nous y lisons que le français *neige* a envahi la moitié du domaine : exactement 37 points sur les 75 de l'enquête. Il a suivi deux routes, deux vallées : il a remonté la vallée de la Loire jusqu'au p. 55, il a descendu celle de la Saône jusqu'à Lyon et continué un peu au-delà, creusant ainsi deux poches profondes et repoussant les types plus anciens *nai* et *hiver*. Entre les poches, dans une aire-témoin, sorte de promontoire entre deux golfes, subsiste le type ancien *nai*. Voir la carte 3. Cette configuration se retrouve dans les cartes 771, 798, 812, 819. Les mots français *nuage* (c. 771), *il neige* (c. 798), *boules de neige* (c. 812), *brouillard* (c. 819) s'avancent vers le Sud d'un mouvement uniforme. Et si les tracés de leurs limites d'extension ne sont pas entièrement superposables, si au contraire ils diffèrent partiellement partout, affirmant ainsi l'indépendance des mots qui courent chacun une aventure personnelle, ces tracés ont cependant le même mouvement général, ils dessinent deux poches [2] le long de la Loire et de la Saône, le même promontoire con-

1. Mme S. Escoffier a consacré un chapitre de sa thèse, *Remarques sur le lexique d'une zone marginale aux confins de la langue d'oïl, de la langue d'oc et du francoprovençal* (1957, manuscrite) au problème de l'envahissement du français dans la région de Roanne.

2. Dans la carte 798 le type français *il neige* ne forme qu'un golfe englobant le Roannais et le Beaujolais (la locution *il tombe de la neige* semble opposer une ferme résistance) tandis que le substantif *la neige* (carte 799) a creusé plus profondément les deux golfes habituels.

Légende de la Carte 4.

1 = Limite de l'avancée du fr. *boule de neige* (*ALLy* 812).
2 = — — — *il neige* (*ALLy* 798).
3 = — — — *nuages* (*ALLy* 771).
4 = — — — *brouillard* (*ALLy* 819).
5 = — — — *la neige* (*ALLy* 799).

On remarquera que, sur cette carte, les aires sont d'autant plus ombrées qu'elles renferment un plus grand nombre de types francisés.

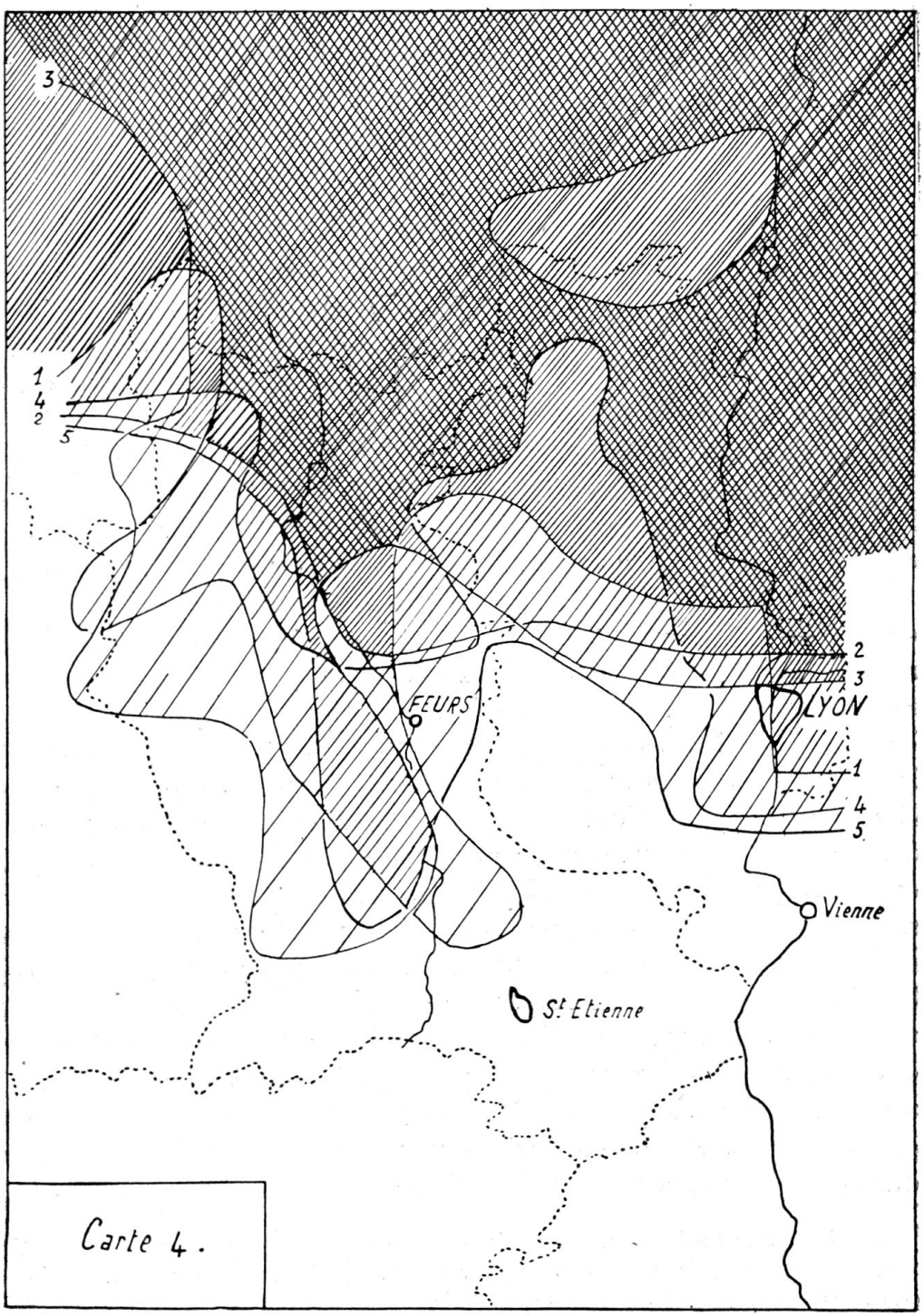

CARTE 4 (*voir légende au bas de la page 220*).

servateur, et démontrent ainsi que toutes ces aventures individuelles sont dépendantes des mêmes causes. C'est ce qui apparaît à la lecture de la carte récapitulative n° 4.

Le mouvement n'a pas toujours la même force. Pour certains mots le français reste sur la frontière, ou s'il la traverse, il ne creuse pas de poche profonde. C'est le cas par exemple du fr. *éclair* (c. 778), dont on aperçoit deux avancées au NO et au NE, mais celle du NO ne pénètre dans le département de la Loire qu'en un seul point, et celle du NE, qui vient du départ. de l'Ain, ne pénètre même pas dans celui du Rhône [1]. C'est le cas d'*étoile* (833), que nous trouvons en Saône-et-Loire, mais qui entre à peine dans la Loire et pas du tout dans le Rhône. Et nous avons vu plus haut que le fr. *boue* n'a creusé qu'une poche dans le Roannais.

Il y a aussi de nombreuses cartes qui ne présentent aucun type français. Ce sont celles de notions qui n'ont pas de dénomination précise dans la langue littéraire (comme c. 770 'le follet', 775 'l'aurisse', 801 'ça sibère', 806 'boue de neige', 807 'ça taloche', 808 'des bottes'), ou dont la dénomination française est amphibologique (c. 809 et 810 « traces » et « trace »), ou encore inexpressive en face de dénominations patoises expressives (comme c. 772 « Les nuages d'orage », 786 « une averse », 787 « il bruine », 788 « la bruine », 797 « on enfonce dans la boue », 800 « de gros flocons », 804 « l'onglée »). Dans toutes ces cartes le mot français est en état évident d'infériorité en face du mot patois [2]. Ces cartes sont proportionnellement plus nombreuses dans notre atlas que dans la réalité, puisque nous avons recherché, avec les notions les plus caractéristiques, les mots les plus patois. Leur nombre pourrait faire illusion et pousser le lecteur à minimiser l'influence destructrice du français.

Dans certaines cartes cependant, les mots patois semblent opposer une barrière infranchissable au français, sans qu'il soit possible d'en saisir la raison. Par ex. le type *échandre*, *-dir* ne laisse apparaître le fr. *réchauffer* que dans deux localités proches de Lyon (*ALLy* 805). Mais ces cartes sont rares et il faut avouer qu'en suggérant le type *échandre* nous lui avons peut-être rendu en plusieurs points une vigueur factice. Il faut répéter que normalement, pour les notions simples qui ont en français une déno-

1. Il faut noter aussi une petite aire de francisation à l'Ouest de Lyon, p. 40, 50, 53.

2. Je ne parle pas des mots français qui n'ont jamais été populaires, comme *voie lactée* (carte 835), mot savant dont l'allusion mythologique ne pouvait pas avoir la même force que l'image du chemin conduisant au célèbre pèlerinage de Compostelle. Il est évident que le fr. *voie lactée* n'a envahi aucune partie des campagnes de France.

mination usuelle, le mot français apparaît aux deux portes de la frontière nord, c'est-à-dire Roanne et Mâcon, et de là souvent s'introduit par les vallées jusqu'au cœur de notre domaine.

La situation du Massif Central est tout à fait différente. Aussi ses patois nous apparaissent-ils beaucoup moins attaqués que ceux du Lyonnais. Les cartes 40 « nuages », 42 « brouillard », 47 « neiger » de l'*ALMC* sont intéressantes à comparer de ce point de vue avec les cartes correspondantes de l'*ALLy* (cartes 771, 819, 798 de l'*ALLy*). Alors que ces cartes de l'*ALLy*, nous l'avons vu, présentent, toutes les trois, une zone francisée (une zone double, sauf pour « neiger »), profonde, au milieu des termes patois que le mot français refoule en désorganisant la carte, les cartes de l'*ALMC* ignorent le mot français et ne présentent que les aires massives des mots patois. A peine le terme français apparaît-il deux ou trois fois par carte, en ordre dispersé, nous rappelant que les patoisants sont bilingues.

Les exceptions sont rares, elles existent cependant. Il arrive qu'un mot français, particulièrement envahissant, perce à travers la Basse Auvergne, ou bien contourne le Massif et entre dans le domaine de l'*ALMC*, ou encore que, par un « parachutage » hardi, il s'introduise dans certaines parties du domaine. C'est le cas du subst. fr. *la neige* qui, après une large trouée dans la Marche et la Basse Auvergne (*ALF* 903 ; il ne semble pas toutefois que *neige* soit arrivé dans le Cantal), a poussé une pointe au NO de la Haute-Loire (*ALMC* 47). C'est le cas de *boule de neige*, qui forme 4 aires, dont une seule a quelque étendue, au SO (*ALMC* 60). C'est le cas d'*étoile* qui, depuis Valence (qui l'a répandu en liaison avec Grenoble, *ALF* 494), a conquis Saint-Romain-de-Lerps (p. 6), et qui forme une petite aire en plein Gévaudan (p. 33 et 38), aire déjà indiquée d'ailleurs par l'*ALF* [1]. Mais ce qui est frappant dans ces emprunts au français c'est, outre leur relative rareté, l'absence de toute ressemblance entre les aires d'envahissement. On peut dire que l'invasion du français met en évidence l'une des caractéristiques des cartes de l'*ALLy* par opposition à l'*ALMC*. L'*ALLy* nous montre une province dont les patois, au moins dans la moitié Nord, sont déchirés et parfois submergés par le français ; l'*ALMC* offre l'image d'une région pour ainsi dire inattaquée, conservatrice, dont les patois n'ont pas souffert de l'influence française.

1. Il faut noter l'excellence des notations d'Edmont relativement à ces deux aires du français *étoile* (l'aire de Valence et celle de Mende) et redire quelle somme de documents sûrs nous devons à ce prodigieux enquêteur.

2. L'influence des parlers d'oïl.

Les phénomènes d'envahissement et de résistance dont nous venons de parler sont récents. Il en est d'autres qui sont plus anciens. J'en donnerai deux exemples.

On sait que dès la fin du moyen âge le mot *cacher*, signifiant « cacher » (et non plus « comprimer », « serrer ») remplaça dans la France du Nord l'afr. *escondre*, *esconser*. Le mouvement dut partir de Paris, et de là gagner les diverses provinces. *Cacher* fut adopté par le francoprovençal, mais s'arrêta devant la frontière du provençal, sauf dans l'Ouest où il a pénétré profondément en Guyenne et en Gascogne (*ALF* 191, FEW 2, 1, 811).

La carte 12 de l'*ALMC* montre que le Massif Central continue d'appartenir au domaine provençal d'*escondre*, et la carte 1010 de l'*ALLy* montre de son côté qu'*escondre* monte au Nord jusqu'à la limite habituelle du provençal (englobant dans la Loire le plateau de Saint-Bonnet-le-Château et la région située au Sud de Saint-Étienne), qu'il dépasse très légèrement aux points 48 et 55. Tout le reste de la carte de l'*ALLy* présente le type *cacher* (*katsi*, *-chi*, *-tsa*, *-cha*). On voit que, dès le moyen âge, le Lyonnais, avec d'ailleurs tout le francoprovençal, était passé dans la mouvance d'oïl, tandis que le Massif Central restait fidèle au type provençal.

Nous pouvons faire exactement la même remarque à propos de la carte voisine, n° 11, de l'*ALMC*, et de la carte correspondante, n° 774, de l'*ALLy*. Ces cartes donnent la même double orientation pour le verbe qui signifie « se couvrir de nuages ». Avec tout le Nord de la France, le Lyonnais utilise le verbe *se couvrir*, tandis que l'*ALMC* a des types particuliers : *s'aniboula* (de NEBULA), *se comble*. Et la frontière correspond cette fois exactement à la frontière phonétique du provençal et du francoprovençal.

La carte 818 de l'*ALLy* « glisser » présente les deux vagues successives de pénétration du français. La première remonte au temps où le français *couler* signifiait « glisser » (afr. et XVIIe s.). Ce terme a recouvert le Lyonnais, se patoisant en *kula*, *kolo*, repoussant des termes antérieurs, *caler*, *écalanché*. Plus tard, une autre vague a apporté le fr. *glisser* qui, repoussant *kula*, s'est installé dans le Roannais et plus au Sud jusqu'à Feurs. La carte nous présente ainsi deux couches de français (*couler*, *glisser*), qu'il faut d'abord enlever pour retrouver, dispersés aux 4 coins, les résidus des types plus anciens. On voit de quels bouleversements nos cartes gardent

le souvenir. Rien de semblable dans le domaine de l'*ALMC* : là, aucune poussée du Nord, toutes les influences sont venues du Midi.

3. L'orientation francoprovençale.

Les poussées successives du français ont déposé en Lyonnais tant de mots envahisseurs qu'il n'est pas toujours facile de retrouver l'ancienne orientation francoprovençale de nos parlers. Ils semblent aujourd'hui tournés vers le Nord, à l'origine ils étaient tournés vers l'Est. Tandis que ceux du Massif Central sont restés en dépendance du Sud depuis la romanisation, on pourrait presque dire que les parlers lyonnais ont changé de patrie. Il faut chercher le sol profond, le francoprovençal, sous les alluvions successives du français.

Dans certaines cartes, ce sol profond n'a presque pas été recouvert. C'est ainsi que la forme francoprovençale *éteila*, *étela* occupe encore presque tout le Lyonnais. Elle n'a abandonné que de rares villages au Nord à la forme parisienne *étwal* et aussi, remarquons-le en passant, une bande de terrain à l'Ouest à la forme provençale *étyalo* (*ALLy* 833).

D'autres fois le type francoprovençal, repoussé au Nord, n'apparaît plus que dans le Sud du Lyonnais. La carte « neige » (*ALLy* 799) nous montre au Sud de la grande aire de l'envahisseur *neige* une petite aire *néi*, *nai*, qui comprend une douzaine de points entre Lyon et Saint-Étienne. C'est le type francoprovençal *nei*, qui a occupé autrefois tout le Lyonnais (Marguerite d'Oingt : *nei*) et qui est aujourd'hui comprimé entre le parisien *neige* et le prov. *neu*. Voir carte 3.

Parfois le français s'étend plus largement encore, et il faut chercher les débris du type francoprovençal, comme des éclats, aux quatre coins de la carte. C'est ce qui se passe pour *borba* « boue » (*ALLy* 796), dont on trouve les aires témoins au NO, au NE, au SO et au SE. Mais le fr. *boue* n'est qu'en partie responsable de cet « éclatement » : le lyonnais *piautra*, qui s'étend sur tout le centre de la carte, a la plus grande part de responsabilité. Voir carte 1.

En effet, à l'influence francoprovençale il faut ajouter l'influence de Lyon. L'une et l'autre influences doivent d'ailleurs venir de Lyon, puisque Lyon a été la seule ville capable de créer l'important lexique francoprovençal. C'est donc de Lyon que sont venus chez nous les termes que nous appelons francoprovençaux et ceux que nous appelons lyonnais. Mais les termes francoprovençaux sont nés au temps où Lyon était capable de les propager jusqu'aux frontières du francoprovençal (période

romane primitive), tandis que les mots lyonnais sont nés plus tard, lorsque Lyon ne fut plus que la capitale du Lyonnais-Forez (moyen âge).

Ces types lyonnais conservent parfois une aire encore vaste, comme *madino* « vent d'Est » (*ALLy* 769 ; comparer *ALLy* 923, 925) qui, sauf le Roannais et le Beaujolais, occupe presque tout le domaine ; comme *piautra*, dont nous avons parlé plus haut (*ALLy* 796). Mais souvent leur aire se limite à cette région située au SO de Lyon, qui est le Lyonnais proprement dit. C'est là que nous trouvons *moilli* « pleuvoir » (*ALLy* 781 ; Puitspelu *molli*).

Parfois le mot lyonnais ne subsiste que dans des aires témoins, comme *revollion* « tourbillon de vent », aux points 10 et 66 (*ALLy* 770, Puitspelu *revollion*). Parfois, on ne trouve plus qu'un résidu : le temps *botiy* « le temps est à l'orage » (*ALLy* 773, p. 43 ; Puitspelu *bottilli*) [1].

Tandis que le Lyonnais recevait ainsi successivement les influences de l'Est francoprovençal (vraisemblablement de sa capitale Lyon), puis celle du Nord (langue d'oïl ou, plus tard, parisien), le Massif Central restait fidèle, depuis la romanisation, à l'influence du Midi. Un coup d'œil sur les cartes correspondantes de l'*ALMC* montre que tous les types remontent du Sud. Leurs aires font songer à la section d'un cercle dont le centre serait quelque part vers Toulouse. N'est-ce pas aussi à Toulouse que l'on songe comme centre d'irradiation des mots très anciens qui se retrouvent aujourd'hui à la fois dans le Massif Central et dans les Pyrénées [2] ?

B. Une certaine communauté.

Toutes les remarques qui précèdent ont tendu à mettre en évidence ce qui oppose le Lyonnais au domaine de l'*ALMC*, à faire apparaître

1. Sous ces influences successives (créations francoprovençales, créations lyonnaises, envahissements anciens et récents du français), le lexique du Lyonnais s'est renouvelé, les termes se sont multipliés, des hybrides ont apparu. Il en est résulté cette impression d'effritement que donnent nos patois, ces variations de village à village, ces faux synonymes, et parfois ces fabrications bizarres qu'explique seule l'incertitude du patoisant devant cette richesse excessive du vocabulaire. En face de cette complexité des cartes de l'*ALLy*, les cartes de l'*ALMC* présentent une simplicité, une uniformité qui apparaîtraient davantage encore si M. Nauton, conscient de cet aspect de ses patois, avait moins espacé ses points d'enquête.

2. Voir P. Nauton, *Limites lexicales « ibéroromanes » dans le Massif Central*, dans *Actes et Mémoires du VIIe Congrès international de Linguistique romane*, vol. II, Barcelone, 1955, p. 591-608.

entre ces deux domaines une frontière lexicologique aussi importante que la frontière phonétique. Toutefois, la lecture comparée des cartes de l'*ALLy* et de l'*ALMC* nous montre que cette frontière n'est pas infranchissable, qu'une certaine communauté paraît exister, qu'il y a un passage, une zone franche.

Prenons la carte 18 de l'*ALMC* « le vent (souffle) » et la carte correspondante 765 de l'*ALLy*. Un type issu du lat. AURA s'étend sur toute la moitié Est du domaine de l'*ALMC* et sur presque tout le domaine de l'*ALLy*, sauf une quinzaine de points situés au Nord et au Nord-Ouest. Nous avons ainsi une aire de AURA commune à nos deux domaines, qui ne doit pas s'étendre beaucoup plus au Sud, si nous en croyons la carte 1369 de l'*ALF*. Cette même carte nous montre que AURA vit d'autre part à l'Est dans les plus hautes vallées alpines et en Suisse romande.

Nous avons évidemment affaire à un type en recul qui, autrefois, a dû s'étendre à tout le domaine gallo-roman : afr. *ore*, afrpr. *ora*, apr. *aura*. VENTUM lui a fait une dure concurrence. Il lui a fait perdre d'abord tout le domaine d'oïl; dans le domaine francoprovençal il l'a relégué aux deux extrémités (la Suisse romande et les hautes vallées alpines d'une part, le Lyonnais d'autre part); dans le domaine provençal il l'a chassé jusque dans le Massif Central. Notre aire commune de AURA groupant le Lyonnais et le Massif Central est donc une aire-refuge, où ont convergé le frpr. *ora* repoussé de l'Est, et le pr. *aura* repoussé du Sud.

Nous avons un autre exemple d'une communauté semblable avec *aurisse* « vent qui précède l'orage » (*ALMC* 32, *ALLy* 775). Ce mot forme une aire qui englobe la Haute-Loire, le Nord de l'Ardèche et à peu près tout le domaine de l'*ALLy*; en l'absence d'une carte de l'*ALF*, il n'est pas possible de dire jusqu'où cette aire s'étend au Nord, à l'Est et à l'Ouest. Mais le *FEW* (I, 177) et Mistral nous indiquent que ce type a existé plus au Nord et plus au Sud, ainsi que dans les Pyrénées. Nous avons bien là une aire en recul, plus petite que celle de AURA, mais comme elle, unissant le Lyonnais et le Massif Central.

On dira qu'il s'agit, dans ces deux exemples, d'une communauté factice, d'une rencontre des deux côtés de la frontière. Cependant un trait unit les deux domaines opposés : l'un et l'autre sont conservateurs de vieux termes, pour des raisons assez voisines. Le Massif Central est conservateur grâce à sa situation protégée; le Lyonnais est conservateur grâce à sa situation géographique, à l'extrême pointe occidentale du francoprovençal. L'un et l'autre sont destinés à servir de refuge aux mots pourchassés.

Dans d'autres cas, il n'est pas possible de dire si nous avons affaire à cette communauté factice ou à une aire produite par le passage d'un terme au-dessus de la frontière. C'est le cas de MUTATA au sens d'« orage ». Les cartes 31 de l'*ALMC* et 785 de l'*ALLy* nous montrent une aire *myada, mïva, mwo* qui comprend, avec le NE de la Haute-Loire et le N de l'Ardèche, tout le S du Lyonnais à partir de Lyon (Puitspelu *mouo*). Cette aire est certainement ancienne, antérieure à l'amuissement de T intervocalique et à la palatalisation de U en *ü*. Le type est-il venu du Sud, comme le ferait croire l'aire *mudado* conservée en Corrèze (*ALF* 945) et est-il arrivé à Lyon à une époque ancienne ? A-t-il été aussi franco-provençal et cette aire commune a-t-elle la même explication que celle de AURA ?

Dans certains cas on a évidemment affaire à un envahissement d'un mot du Nord. C'est ainsi que les cartes « glisser » (*ALMC* 57 et 58, *ALLy* 818) montrent que le type *coula*, qui occupe, nous l'avons vu plus haut, une grande partie du Lyonnais, occupe aussi la région déjà indiquée au NE de la Haute-Loire et au N de l'Ardèche. C'est le fr. *couler* au sens de « glisser » qui a gagné tout le Lyonnais et le Dauphiné francoprovençal et qui a poussé à droite et à gauche du Rhône jusqu'à Valence.

De la même façon, *matinal* (*ALLy* 769, *ALMC* 21), qui est le terme du Lyonnais pour désigner le vent de l'Est, occupe la même région de la Haute-Loire et de l'Ardèche. C'est encore cette même région qu'occupe le type lyonnais *plova*, *pleva* (*-i*) « pluie », d'après les cartes 782 de l'*ALLy* et 27 de l'*ALMC*.

On pourrait multiplier les exemples [1]. D'évidence ce NE du Massif Central a été perméable aux évolutions de la phonétique francoprovençale, et son lexique a de nombreux traits de ressemblance avec le lexique du Lyonnais. Il y a là une sorte de communauté. La grande route de la vallée du Rhône a sans doute contribué à la créer, en favorisant la montée de mots provençaux et la descente des mots du Nord. Le mouvement de population qui a poussé vers la région de Saint-Étienne tant de familles du Velay, et qui ramène encore en Haute-Loire chaque été tant de Sté-

1. Voir encore *putafina* « abîmer, ravager », *ALLy* 792, *ALMC* 44. Il est aussi à remarquer que le type afr. *vertueil*, *vertoillon* « anneau de rotation du fuseau », désignant par métaphore le « tourbillon de vent » aux points 17 et 24 de *ALLy* 770, se retrouve *ALMC* 24, dans l'Ardèche : *vertoulyou* 7, et avec un autre suffixe *vértoulé* 27, 31, sans suffixe *vertoulo* 35, 36. Il est vrai que, selon Mistral, ce type descend plus au Sud jusqu'en Languedoc.

phanois en vacances y a certainement aussi contribué. On dira que ce mouvement est récent (il date de l'industrialisation des vallées du Furens et du Gier). Mais n'indique-t-il pas un courant d'échanges beaucoup plus ancien entre les montagnes du Massif Central et les vallées plus accueillantes du Nord, Saint-Étienne et, plus loin, Lyon ?

J'arrête ici cette comparaison, non sans avouer que c'est le Lyonnais qui a surtout retenu mon attention : ce n'est guère que par antithèse que j'ai esquissé une description du Massif Central. Mais cet article n'est qu'un début, et il revient à M. Nauton de présenter lui-même son domaine [1].

Je dois avouer aussi que les cartes de l'*ALLy* correspondant aux 68 premières cartes de l'*ALMC* ne m'ont pas permis de nuancer comme je l'aurais voulu le portrait du Lyonnais. Ces cartes font partie du vocabulaire général, dans l'ensemble moins conservateur que d'autres chapitres du lexique (animaux sauvages, laiterie, ancien outillage...). Un certain nombre d'entre elles présentent des notions qui appellent des dénominations expressives ou imagées, susceptibles de se renouveler très vite (« une averse », « il bruine », « embourbé », « un gros nuage », « de gros flocons », « des semelles de neige »); elles ne permettent guère d'établir des aires anciennes. Mais faute de pouvoir embrasser en une fois la riche matière de tout le premier volume de l'*ALMC*, et craignant un trop long voyage, j'ai préféré me cantonner dans ces 68 cartes.

Enfin d'autres caractéristiques seront à mettre en lumière, par exemple la perméabilité de la frontière entre Auvergne et Forez.

Sous ces réserves, je crois assurées les conclusions que je présente :

Le lexique du Lyonnais a été constitué d'abord par Lyon, qui lui a donné, outre les mots du vocabulaire gallo-roman sous leur forme phonétique francoprovençale, d'autres mots particuliers choisis ou créés à Lyon. Ces mots sont nés à plusieurs époques : les plus anciens ont conquis tout le domaine francoprovençal et ils en forment le lexique ; les plus récents forment le lexique lyonnais.

Dès la fin du moyen âge, peut-être avant, Lyon ayant cessé d'être une capitale linguistique pour devenir un centre de francisation, le Lyonnais

1. M. Nauton a déjà esquissé les traits de son domaine dans les articles suivants : *Les formes en -iec du suffixe -IACU* (*Mélanges Dauzat*, 1951, p. 235-243); *Une butte-témoin linguistique : Le patois des Protestants du Velay* (*Mélanges Roques*, III, 1952, p. 185-193; voir les cartes, t. IV in fine) ; *Limites lexicales « ibéro-romanes » dans le Massif Central* (*Actes du VIIe Congrès de Linguistique romane*, Barcelone, 1953, p. 591-608) ; et dans sa thèse, malheureusement toujours manuscrite.

n'avait plus de parler directeur. Ouvert aux parlers d'oïl par sa frontière septentrionale, il commença d'accueillir les mots venus du Nord. Ces invasions se sont succédé jusqu'à nos jours et ont profondément modifié l'aspect de nos patois. Sous les alluvions françaises il est parfois difficile de retrouver les anciens mots et de reconstituer leur aire primitive. Les péripéties de cette longue histoire ont fait nos patois lyonnais très diversifiés.

Au contraire, le lexique du Massif Central (le domaine de l'*ALMC*) a été constitué par des apports venus des grands centres de romanisation du Midi. Ce latin n'a pas totalement éliminé les mots des langues plus anciennes, dont beaucoup continuent de vivre, protégés par les montagnes et le conservatisme des habitants. Sans contact avec les patois d'oïl, loin des routes, le Massif Central est demeuré indemne des grandes invasions françaises qui ont parcouru le Lyonnais. Son lexique est conservateur et peu diversifié.

Malgré ces différences, qui opposent le Lyonnais et le Massif Central des deux côtés d'une frontière très nette, une curieuse communauté semble parfois s'instaurer entre eux. Cette communauté n'est pas toujours le résultat d'une rencontre de mots en recul. Il semble bien que des échanges se produisent entre le NE du Massif Central et le S du Lyonnais, apportant quelques mots provençaux à Lyon, davantage de types francoprovençaux dans cette région que M. Nauton a appelée l'« amphizone ».

P. GARDETTE.